

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFPM - PESSAC
Liviana GIBERT
09.72.23.36.72
contact@cfpmfrance.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Salarié en formation professionnelle continue, public en insertion ou formation initiale. Musiciens-interprètes, solistes, membres de groupes, professionnels, élèves des conservatoires et écoles de musique, et tous ceux qui souhaitent se perfectionner rapidement et/ou améliorer leur pratique professionnelle.

Prérequis pédagogiques :

Artistes-musiciens de tous âges possédant une pratique musicale significative (3 ans minimum) et désireux avant tout de vivre de la musique ou de se perfectionner. Le recrutement est orienté vers la pratique musicale et l'expression artistique. Les stagiaires doivent constituer le dossier demandé qui est soumis au directeur pour une validation définitive. Un entretien individuel pourra être nécessaire dans certains cas. La journée portes-ouvertes a lieu au mois de mars. Les auditions de septembre permettent de déterminer le style musical et le niveau d'entrée de chacun. Les compétences déjà validées ou les acquis d'expérience sont pris en compte pour les parcours individualisés.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Enseigner demande plusieurs compétences qui vont au-delà du simple cadre musical. Il faut d'abord avoir l'envie de transmettre et de faire aimer la musique. Savoir mettre ses connaissances au service de l'élève, apprendre et expliquer en restant accessible, renouer avec le plaisir de l'écoute sont des tâches que seul un musicien passionné peut entreprendre. Dans chaque situation, il s'agit avant tout d'accompagner l'élève, c'est-à-dire de l'accueillir avec bienveillance en respectant sa sensibilité et ses limites : avoir un sens pédagogique est une qualité qui s'acquiert et se travaille.

Contenu et modalités d'organisation

Instrument ou chant – Cours individuel d'instrument ou de chant Pédagogie - Techniques pédagogiques pour l'enseignement de la musique Environnement professionnel -Économie, juridique, commercial, social,... Anglais - Communication orale et écrite. Vocabulaire technique. Histoire de la musique – Étude de l'influence des compositeurs et des différents styles musicaux... Formation musicale - Solfège. Symboles, gammes, intervalles, altérations, rythmes nécessaires au déchiffrement et à la compréhension des partitions. Lecture chantée. Rythme - Travail de lecture avec application sonore gestuelle. Analyse - Harmonie - Déchiffrement harmonique, degrés, les principaux accords, les cadences et leur tonalité. Écoute - Composition - Entendre les intervalles, développement de l'oreille ... Approche de la composition. Théorie appliquée - Mise en application des notions théoriques sur instrument et en petite formation. Atelier spécialisé - Découverte guitare, piano, technique vocale, travail des différents répertoires : jazz, rock, musiques noires ou musiques actuelles. Stages et autoformation – En milieu professionnel, sous la tutelle du directeur pédagogique et encadrés par un tuteur.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Le stagiaire peut s'orienter directement sur une profession musicale = musicien enseignant selon sa spécialité. L'enseignant de musique est un musicien, spécialisé dans une ou plusieurs disciplines : formation et culture musicale, pratique instrumentale ou vocale, pratiques collectives. Il forme des amateurs, accompagne dans leur pratique des groupes amateurs constitués, peut répondre à un projet artistique, etc... Établissements scolaires, école de musique associative ou privée

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00345204	du 02/10/2023 au 28/06/2024	PESSAC (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	
00429640	du 01/10/2024 au 30/06/2025	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	

00554804

du 01/10/2025 au
30/06/2026

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non
éligible

